

Ford-Blanquefort : la CGT annonce son intention de saisir la justice

[A La Une Bordeaux](#)

Publié le 30/04/2019 à 18h45. Mis à jour à 18h51 par [SudOuest.fr](#) avec AFP.

[S'abonner à partir de 1€](#)

[55 commentaires](#)



Les leaders de la CGT, parmi lesquels Philippe Poutou, se sont battus jusqu'au bout contre la fermeture du site industriel de Blanquefort
Archives Guillaume Bonnaud

Le syndicat majoritaire dénonce "l'absence de motif économique" justifiant la fermeture de l'usine qui emploie 850 personnes.

La CGT de l'usine Ford de Blanquefort a annoncé mardi son intention **d'assigner le groupe Ford en justice** pour dénoncer "l'absence de motif économique" [justifiant la prochaine fermeture du site](#) employant 850 personnes. La CGT, syndicat majoritaire, expliquera sa décision jeudi matin lors d'une conférence de presse en présence de ses avocats, avant une assignation dans la journée devant le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Bordeaux, indique un communiqué.

"Nous saisissons la justice dans le prolongement logique de la bataille menée ces derniers mois contre la fermeture de l'usine et pour la sauvegarde des emplois directs et induits dans la région", écrit le syndicat. "Nous dénonçons **l'absence de motif économique** qui justifierait cette fermeture et aussi l'abus de Ford refusant de laisser son usine à un repreneur qui existait et qui pouvait assurer la continuité de l'activité", ajoute le texte.

"Les raisons économiques avancées par Ford (pour la fermeture du site) sont mensongères", a expliqué à le délégué CGT Vincent Allauze qui "espère obtenir un jugement qui dira que les licenciements se font sans cause réelle ni sérieuse".

L'assignation en justice, déjà évoquée par la CGT [dès l'homologation du Plan de sauvegarde de l'emploi](#) (PSE) par l'administration, le 5 mars, entend aussi pousser Ford à donner **plus que les 20 millions d'euros promis à l'aide à la réindustrialisation du site** et à améliorer les indemnités de départ, dit-il.